N° 1436 VENDREDI 10 MAI 1867 11me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois, 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées *avant midi* le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 9 Mai 1867.

BULLETIN.

La conférence s'est ouverte le 7, à 3 heures de l'apres-midi. Tous les plenipotentiaires des grandes puissances étaient présents. Les ministres de Belgique. de Hollande et l'Italie auprès de la cour Britannique y assistaient, ainsi que deux représentants du Luxembourg. La garantie de la neutralité du Luxembourg a été déclarée indispensable et doit former la base des négociations. Les plénipotentiaires ont télégraphié à leurs gouvernements pour demander des instructions. La seconde réunion doit avoir lieu aujourd'hui.

Rien n'a surgi jusqu'à présent qui soit de nature à amoindrir les espérances de solution pacifique ; néanmoins, on se demande avec une certaine inquiétude quelles sont les garanties que compte demander à l'Europe le cabinet de Berlin pour la neutralisation future du Luxembourg ? L'*Office Reuter* dit que l'Angleterre hésite à donner la sienne ; mais que la Prusse insistera sur ce point. Que répondront de leur côté les autres puissances. Toute prévision serait hasardée ; le plus clair de la situation actuelle, c'est que l'œuvre de la conférence n'est pas de si facile exécution que certains pensent.

On risque fort de se tromper en cherchant à pénétrer la pensée des gouvernements; surtout quand ces gouvernements agissent dans l'ombre et, peuvent engager les plus grandes questions sans tenir compte de l'opinion publique. Tel est le caractère de la politique prussienne, malgré les formes constitutionnelles qu'elle feint si habilement. N'apporte-t-elle pas quelque vue secrète à cette conférence appelée à décider de la paix ou de la guerre ? et, dans ce cas, qu'elle peut être cette pensée ? Là est le vrai nœud de la question. Nous ne voulons pas croire que la presse prussienne traduise fidèlement les tendances de son gouvernement. S'il en était ainsi, les espérances seraient trop compromises. D'après certaines feuilles, la Prusse entendrait demander des compensations pour l'abandon du Luxembourg; elle dirait à l'Europe : « Je renonce à mon droit sur la forteresse en litige, mais vous allez reconnaitre tout ce que j'ai fait en ll'Aemagne.

A cela, il n'y aurait qu'une réponse, ce nous semble : « Donner la sanction du droit européen à des effacements de royaumes et de duchés qui ont disparu il y a quelques mois à peine d'une manière si violente, ce serait entrer dans une voie dangereuse. L'Europe ne peut reconnaitre comme principe d'ordre public que le droit des peuples de disposer eux-mêmes de leurs destinées. Qu'il soit fait appel loyalement et librement au vote des Allemands. »

Nous doutons que M. de Bismark accepte une pareille réponse. Elle serait juste pourtant.

On écrit de Londres que la démonstration à Hyde Park a eu lieu lundi sans trouble ; il y avait de 40,000 à 50,000 personnes dans le parc. Après huit heures, la foule s'est retirée.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ANGLETERRE.

Londres, 8 mai, 1 h. du matin.

L'Office Reuter dit que l'Angleterre hésite à donner sa garantie pour la neutralité du Luxembourg.

La Prusse insistera sur ce point.

Londres, 8 mai, 1 h. du matin.

L'Office Reuter annonce que la Conférence s'est tenue. hier mardi, à 3 heures de l'après-midi. Tous les plénipotentiaires des grandes puissances étaient présents. Les ministres de Belgique, de Hollande et d'Italie, auprès de la Cour Britannique, y assistaient, ainsi que deux représentants du Luxembourg. — La garantie de la neutralité du Luxembourg a été déclarée indispensable et doit former la base des négociations. Les plénipotentiaires ont télégraphié à leurs gouvernements pour demander des instructions.

La Conférence se réunira de nouveau jeudi 9 mai.

Londres, 8 mai, 3 h. 28 m. du matin.

Chambre des Communes : M. Gray propose de nommer une Commission chargée d'examiner la question de l'église anglicane en Irlande, insistant sur ce point que les 88 pour cent de la population sont catholiques.

M. Gréville appuie la proposition. MM. Haygate et Vance la combattent.

M. Gladstone s'oppose à l'adoption de la motion, mais il se déclare d'accord avec M. Gray sur presque tous les points de son discours. Il croit que le moment plus opportun n'est pas loin où cette question devra être resolue d'une manière satisfaisante pour tous les partis.

La proposition est rejetée pas 195 voix contre 183.

Le *Times* dit que quelques difficultés se sont produites au sujet de la Conférence.

L'Angleterre ne sera pas disposée à prendre la responsabilité de la garantie de la neutralité du Luxembourg. Nous croyons, néanmoins, ajoute le *Times*, que le but de la Conférence serait atteint d'une manière satisfaisante et rapide.

Le *Morning-Post* dit que la Conférence aura terminé ses travaux samedi prochain.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du *Journal de Roubaix*.

Paris, 7 mai.

Les chances de paix ont incontestablement gagné beaucoup de terrain depuis plusieurs jours. Après avoir lu les assurances pacifiques données par les gouvernements de France et d'Angleterre, nous avons entendu répéter que toutes les puissances étaient d'accord sur toutes les conditions d'un arrangement. S'il en est réellement ainsi, la Conférence, au lieu de prolonger ses séances pendant deux mois, se reunirait tout au plus trois ou quatre fois, sa tâche se bornant à formuler les concessions réciproques des parties intéressées.

Le bruit qui avait couru hier ne s'est pas confirmé : les plénipotentiaires ont tenu aujourd'hui leur première réunion. C'est déjà un grand pas de fait, et qui légitime des espérances pacifiques que nous n'avions pas encore osé concevoir. La Bourse ne s'en est pas émue : elle reste toujours indécise : pourtant les cours se maintiennent.

Ainsi la guerre serait encore une fois évitée, grâce à une réciprocité de concessions de la part de la Prusse et de la France. Ce n'est pas, il nous semble, le moment d'examiner si la guerre ne sera que différée, et si tôt ou tard la France et l'Allemagne devront se heurter sur un champ de bataille. Il nous suffira que l'on ait compris les conséquences terribles d'un conflit et que l'éventualité de tels désastres a fait reculer les gouvernements.

On dément le bruit de la démission prochaine du maréchal Niel.

Les commissions du budget et de la presse ont tenu séance aujourd'hui au Palais-Bourbon. Je crois pouvoir vous confirmer ce que je vous ai dit de l'intention du gouvernement de ne pas ajourner à l'année prochaine l'examen de la loi sur la presse.

MM. Garnier-Pagès, Hérold et Duclerc qui étaient allés à Berlin pour sceller l'alliance de la démocratie française et de la démocratie allemande ont perdu leur temps et leurs peines. Si les Allemands ne se sont pas complètement moqués d'eux, ils sont restés froids, indifférents ou défiants. Leur démarche a même causé en beaucoup d'endroits une véritable surprise, et l'on s'est demandé si ces honorables et pacifiques démocrates étaient bien les fils des réformateurs de 89 et des héros de 92.

Il est facile de nous convaincre par la lecture des journaux allemands, de l'interprétation fausse que l'on fait en Allemagne des manifestations pacifiques de ces derniers jours. La *ligue de la paix* est jugée d'une façon qui flattera peu ses intigateurs dont les intentions louables et le patriotisme incontestable sont grossièrement travestis. Les démonstrations du parti démocratique et de bon nombre de sages conservateurs ont tout simplement fait croire à certains de nos voisins que nous redoutions la guerre, que nous avions peur. C'est là le plus clair résultat de nos avances.

Quelques journaux allemands ont prétendu que M. de Bismark, exapéré par les attaques des journaux français serait disposé à révéler les noms des écrivains qu'il a subventionnés l'année dernière et qui se proclamaient ses admirateurs. Vous voyez qu'on reproduit contre la presse française une perfidie qui a eu, il y a quelques mois, un succès de scandale. Il serait temps que la lumière se fît et M de Bismark rendrait aux écrivains français un service signalé en faisant des révélations. Sans quoi nous aurons le droit de dire que les journaux allemands n'ont fait que rééditer un mensonge et une calomnie.

Vous pouvez remarquer que l'annonce de la prochaine visite des souverains de Prusse, de Russie et d'Autriche ne provoque dans le public qu'un médiocre enthousiasme. Ce fait peut s'expliquer par plusieurs raisons ; la principale, c'est que les princes qui doivent venir en France ne peuvent faire naître chez nous des sympathies personnelles. Le Czar opprime la Pologne, et s'il a émancipé les serfs russes, il a dépeuplé la Pologne et abandonné ses habitants aux fureurs de Mourawief-le pendeur. Le roi de Prusse qui a annexé par la force des provinces qui ne voulaient pas être prussiennes et levé des contributions de guerre dans des villes ouvertes, ne peut pas être populaire chez nous. Le vaincu de Sadowa et de Solférino ne provoquera certes aucun sentiment d'admiration. La visite de ces princes doit-elle donc être considérée comme un hommage rendu à la France ? Nous ne voulons pas l'interpréter ainsi et laissons aux chauvins le droit de s'en applaudir comme d'une victoire. Les princes qui visiteront l'Exposition n'emprunteront pas à la France ses idées de tolérance et n'y viendront pas chercher des inspirations libérales. Leurs peuples n'en recueilleront aucun avantages et la France ne devra pas compter sur leur reconnaissance.

CH. CAHOT.

Paris, 8 mai.

La Conférence s'est réunie hier à Londres. Le *Moniteur* nous confirme ce matin la nouvelle que le télégraphe nous avait transmise hier, mais sans nous donner aucun detail sur la séance et sans même nous annoncer que la seconde séance serait fixée à samedi prochain.

On dit que dans cette première réunion M. Tornaco, représentant du roi Grand-Duc, a déposé un acte demandant l'évacuation du Luxembourg par les Prussiens et s'appuyant sur ce que la Prusse a elle-même rompu le pacte fédéral. Les représentants des puissances auraient simplement accepté la remise de cet acte. Bien entendu cet incident avait été précédé de la vérification des pouvoirs.

Vous voyez que, même après cette première réunion, l'incertitude est la même sur le point le plus important : les plénipotentiaires sont-ils seulement les agents de cabinets parfaitement d'accord sur tous les points, ou bien sont-ils les mandataires de gouvernements séparés par de profonds dissentiments ? Tant que nous

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 10 MAI 1867.

— 22 —

LES ROQUEVAIR

— XIV —

(*Suite. — Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *du 8 mai*).

Madame Sardan donna à Paul l'explication des titres manquant à M. Jacques, explication très-compliquée et très-ennuyeuse, dont notre lecteur trouvera bon que nous lui fassions grâce. Sans doute elle ne parut pas à Paul aussi fastidieuse qu'à nous, car il l'écouta avec une attention extrême, interrompant quelquefois sa mère pour lui faire mieux préciser les faits.

— Je suis charmée, Paul, dit madame de Roquevair en finissant, que vous paraissiez enfin attacher à votre nom l'importance qu'il mérite. Sans doute Louis, par la carrière qu'il a embrassée, semble destiné plus que vous à en soutenir la gloire ; mais enfin, vous êtes un Roquevair, et j'avais vu avec peine, jusqu'à présent, que ce débat entre nous et cet aventurier vous paraissait presque indifférent.

— Vous vous trompez, ma mère, répondit Paul : cette question était pour moi d'un immense intérêt.

L'harmonieuse voix de Paul avait quelque chose de si profondément triste, que madame de Roquevair en fut touchée à son insu.

— Mon fils, lui dit-elle, ne partagez-vous donc pas nos espérances, et l'absence de ces titres ne vous paraît-elle pas suffisante pour forcer M. Jacques à renoncer à ses prétentions ?

C'était la première fois que madame de Roquevair faisait appel au jugement de son fils aîné ; et Paul, reconnaissant de la moindre faveur, répondit avec plus d'assurance qu'il n'avait coutume d'en montrer:

— Je crois, dit-il, que si M. Jacques ne peut se procurer les titres qui lui manquent, il lui sera impossible de prouver qu'il est bien le seul descendant des Roquevair, et de nous contraindre de fournir nous-mêmes la preuve que nous appartenons à cette famille. Mais il restera toujours en sa faveur des présomptions assez fortes pour que personne ne doute qu'il ne soit véritablement un Roquevair.

— A présent, ma mère, que nous ne possédons plus la terre que nous donnait une espèce de droit à porter le nom de Roquevair, droit consacré par l'usage et par le temps, si j'avais sur vous et sur mon frère quelque influence, je vous engagerais à renoncer à un nom qui n'est point le nôtre ; car, il faut bien vous le dire, notre nom est Sardan, et nous ne sommes point les descendants des Roquevair.

— Où as-tu appris cela ? s'écria Louis, pendant que madame Sardan jetait sur Paul des regards pleins de colère.

— J'ai étudié attentivement la question, mon cher Louis, et si tu veux lui consacrer quelque temps avec moi, au lieu de la laisser entièrement aux gens d'affaires, je te montrerai que les Sardan ont été anoblis en 1702, et Roquevair n'est en leur possession que postérieurement à cette date.

— Qu'importe cela ? dit avec aigreur madame Sardan, l'essentiel est que ce M. Jacques ne puisse nous imposer des lois déshonorantes. Je vois avec peine que je me trompais, Paul, en pensant que vous aviez assez le sentiment de l'honneur pour tenir au nom que vous portez.

— J'y tiendrais certainement s'il m'appartenait, ma mère ; mais, s'il est le bien d'un autre, la justice et la religion ne me permettent pas de désirer de le conserver.

— O les beaux sentiments ! s'écria madame de Roquevair. Je ne sais quelle éducation vous ont donné votre grand'-mère et l'abbé de Vermot. Voulant que vous fussiez quelque chose en dépit de la nature, ils ont fait de vous une manière de dévot philosophe, un mélange où l'on ne sait ce qui domine, des idées révolutionnaires et égalitaires de Jean-Jacques, ou des idées exagérées des mystiques. Qu'ont à faire, je vous prie, la justice et la religion dans la question qui nous occupe ? Ne convenez-vous pas que depuis longtemps nous portons le nom de Roquevair. et que M. Jacques n'a pas de titres suffisants pour nous forcer de quitter ce nom ? Mais vraiment, avec vos belles idées de justice et de religion, si vous les trouviez ces titres qui lui ont coûté tant de recherches, vous seriez capable de les lui rendre.

— Sans aucun doute, ma mère.

Et Paul, rendu à lui-même par les injustes reproches de sa mère, prononça ces paroles avec une fermeté respectueuse. Madame Sardan allait éclater de nouveau, mais Louis se leva en emmena son frère avec lui.

XV

Louis sortit de l'hôtel. Paul monta dans son petit appartement, et ouvrant la malle qu'il avait reçue la veille, il en tira des liasses de papiers et de parchemins qu'il se mit à examiner avec une scrupuleuse attention. La nuit se passa ainsi. Aux premiers rayons du jour, Paul fit un paquet de quelques-uns des papiers qu'il avait lus et replaça les autres dans la malle.

— Maintenant, dit-il, Cécile sera bien sûre d'avoir pour époux un véritable Roquevair. Puisse le cœur de cet homme être à la hauteur du nom qu'il porte ! Et Paul, mettant sur les papiers le nom de M. Jacques, se rendit dans la rue de Rivoli. M. Jacques, lui dit-on, venait de partir pour la campagne. Paul laissa les papiers au valet de chambre, en lui recommandant de les remettre à son maître sitôt qu'il serait arrivé.

Avant de partir pour se rendre à son bureau, Paul, selon son usage, entra chez sa mère, qu'il trouva dans une consternation profonde. Ses beaux traits étaient altérés par les larmes : des amis, des parents l'entouraient et lui offraient des consolations impuissantes.

Madame Sardan de Roquevair leva à peine les yeux lorsque son fils entra, et quand il s'approcha d'elle, un geste d'impatience fut la seule réponse qu'il obtint à ses questions affectueuses.

Alors un vieux parent de madame de Roquevair, M. Rouvray, prit Paul par la main, et le conduisant dans l'embrasure